



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 12 décembre 2024

**Délibération n°2024-27- Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 12 décembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 6 décembre 2024, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice :	Présents :	Votants :
	19	11	16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Marianne PERDRIJAT Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD,		
Représentés :	Vincent PAIN donne pouvoir à Mme Dominique DUMAS, Taoues COLL donne pouvoir à Alain SCHMITT, Olivier MUSY donne pouvoir à Mme SHATER, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Mme PERDRIJAT, Marie GALANO donne pouvoir à M. le Maire		
Absents :	Fabrice NOURY, Eric MORISSET, Marie MAERTENS,		
Secrétaire :	Bénédicte ALLENET		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission finances du jeudi 12 décembre 2024 ;

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : fixe les tarifs municipaux pour l'année 2025 comme suit :

<b>Photocopie</b>	A4 noir et blanc	0,25 €
	A4 recto-verso noir et blanc	0,40 €
	A4 couleur	0,60 €
	A4 couleur recto-verso	1,20 €
	Tarifs A3	Tarifs A3 = 2 x tarifs A4
	Photocopie par 10	- 30% du prix unitaire
	10 enveloppes "Vauhallan"	2,60 €

<b>PLU</b>	Tirage PLU	110 €
------------	------------	-------

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20241212-2024\_47-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2024  
Date de réception préfecture : 17/12/2024

<b>Cimetière</b>	Concession 50 ans	975,00 €
	Concession 30 ans	550,00 €
	Taxe de dispersion	85,00 €
	Colombarium 15 ans	740,00 €
	Colombarium 30 ans	1 235,00 €

<b>Bibliothèque</b>	Droit d'inscription Bibliothèque	15,00 €
	Indemnité de retard par livre, support multimédia ou jeux / semaine (à partir du 3ème avis)	1,00 €
	Catégorie 1 - perdu ou non rendu : Livres format poche (jeunesse/adultes)	8,00 €
	Catégorie 2 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en jeunesse (Albums, BD, documentaires), CD simple, Jeux petit format (jeux cartes...)	12,00 €
	Catégorie 3 - perdu ou non rendu : Documents imprimés en adultes / ados, CD double	20,00 €
	Catégorie 4 - perdu ou non rendu : jeux	Valeur d'achat
Catégorie 5 - perdu ou non rendu : DVD et beaux livres	30,00 €	

<b>Manifestations</b>	Tarif A	5,00 €
	Tarif B	7,00 €
	Tarif C	10,00 €
	Tarif D	12,00 €
	Tarif E	15,00 €
	Tarif F	20,00 €
	Tarif G	25,00 €
	Tarif H	30,00 €
	Tarif I	40,00 €
	Tarif J	50,00 €
	Tarif K	100,00 €
	Tarif L	200,00 €

<b>Publication dans magazine</b>	Format 1 (1/8 page)	100,00 €
	Format 2 (1/4 page)	180,00 €
	Format 3 (1/2 page)	335,00 €
	Format 4 (pleine page)	510,00 €

<b>Jardins Partagé</b>	Location d'une parcelle 30m2 / an	56,00 €
	Location 1/2 parcelle 15m2 / an	34,00 €
	Tarif extérieur Location parcelle 30m2 / an	66,00 €
	Tarif extérieur Location 1/2 parcelle 15m2 / an	39,00 €

<b>Salle Polyvalente</b>	Caution	500,00 €
	Arrhes	200,00 €
	Tarif de location / journalier Vauhallan	600,00 €

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20241212-2024\_47-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2024  
Date de réception préfecture : 17/12/2024

	Tarif de location / journalier extérieur	700,00 €
<b>Salle des Jeunes</b>	Cauton	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	150,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	200,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
<b>La Passerelle</b>	Cauton	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €
<b>Salle Geneviève Gallois</b>	Cauton	300,00 €
	Arrhes	30%
	Tarif de location / journalier Vauhallan	200,00 €
	Tarif de location / journalier extérieur	250,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée Vauhallan	100,00 €
	Tarif de location / 1/2 journée extérieur	125,00 €

Pour les locations des salles, les règles suivantes sont applicables :

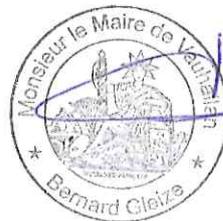
- Une caution de 35€ est demandée pour la clef correspondante. Cette caution sera encaissée en cas de perte.
- Gratuité pour les associations Vauhallanaises.
- Tarif différencié pour les habitants de Vauhallan et les extérieurs à la commune.
- Arrhes dues à la réservation. (30% du tarif de location)
- Arrhes de réservation encaissées si annulation moins d'un mois avant la date bloquée.
- Paiement total dû au moment de la récupération des clés de la salle

<b>Occupation domaine public</b>	Permission journalière entre 10 et 30 m <sup>2</sup>	59,00 €
	Forfait mensuel pour les commerces ambulants entre 10 et 30 m <sup>2</sup>	200,00 €
	Permission journalière < 10m <sup>2</sup>	13,50 €
	Terrasse fermée ou couvertes an/m2	67,50 €
	Terrasse ouverte mois/m2	5,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si déclaration préalable	11,00 €
	Conteneurs, bennes à gravats (ou autre type de contenant) par jour si pas de déclaration préalable	51,00 €
	Clôtures, palissades de chantier, échafaudage par ml / semaine	11,00 €

	Nature de l'infraction	Délais *	
Infractions	Non-conformité des travaux par rapport à une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou à une autorisation de travaux et <b>travaux régularisables</b>	15 jours	20,00 €
	Non-conformité des travaux par rapport à un permis de construire ou d'aménager et <b>travaux régularisables</b> en conformité au PLU	1 mois	50,00 €
	Absence de déclaration préalable de travaux et <b>travaux régularisables</b> en conformité au PLU	15 jours	20,00 €
	Absence de permis de construire ou d'aménager et <b>travaux régularisables</b> en conformité au PLU	1 mois	100,00 €
	Absence de déclaration préalable et <b>travaux non régularisables</b> en conformité au PLU	15 jours	150,00 €
	Absence de permis de construire ou d'aménager et <b>travaux non régularisables</b> en conformité au PLU	1 mois	300,00 €
	Absence de déclaration préalable de division de logement, création de logement, transformation en logement	15 jours	100,00 €
	Transformation d'une surface close de plus de 5m <sup>2</sup> en surface de plancher non déclarée	15 jours	5,00 €
	Réalisation irrégulière d'affouillements ou exhaussements de sol	15 jours	20,00 €
	Obstacle au droit de visite des constructions par les autorités habilitées	-	150,00 €

\*Délai imparti de mise en demeure avant l'application de l'astreinte

Frais de scolarité	Ecole maternelle	962,00 €
	Ecole élémentaire	881,00 €



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallaan

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20241212-2024\_47-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2024  
Date de réception préfecture : 17/12/2024